

COMMUNE DE POGGIOLO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 29 mars 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Marie Françoise DEMARTINI, veuve TOURNAIRE demeurant à COURDIMANCHE.
Née à ORTO le 14 janvier 1923.
Décédée à NEUVILLE-SUR-OISE le 30 août 2019 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A POGGIOLO (Corse du Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrées section B lieudit PINETO numéros 152 pour 01 ha 34 a 15 ca, 153 pour 27 a 02 ca, lieudit FIGARELLA numéros 216 pour 46 a 83 ca à prendre dans 56a 20ca (Bien non délimité), 217 pour 32 a 79 ca à prendre dans 39a 34ca (BND), 219 pour 25 a 46 ca, lieudit PIANO CAMPO ALLE VERGHE numéro 226 pour 34 a 35 ca et lieudit SEGCEO numéro 463 pour 02 ha 83 a 79 ca à prendre dans 5ha 67a 55ca (BND);

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI